

# DOISSIN



## INFO



## n°21

### Sommaire

1. Conseil municipal
2. Etat-Civil
3. Le Covid est toujours là : une nouvelle distribution de masques est prévue !
4. Compteur Linky
5. Ecole
6. Personnel communal
7. Mongeville
8. Travaux Bâtiments, Voirie
9. Associations
10. Chantiers jeunes
11. Environnement, lutte contre l'ambrosie, ruchers
12. Incivilités



# 1°) Conseil municipal

## - Mot du maire

Chers Doissinois et Doissinoises,

Dans un contexte exceptionnel, le 15 mars (1er tour) et le 28 juin dernier (2nd tour), vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais.

Je tiens à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble une reconnaissance du travail accompli. Etre élu est un honneur mais surtout nous engage. Je suis convaincu que cette équipe renouvelée à 66%, rajeunie, paritaire, sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune pour les 6 prochaines années.

Installés seulement le 3 juillet, vos élus étaient déjà à mes côtés pour gérer la crise sanitaire dès le 15 mars.

Ce retour progressif à la vie démocratique et la rentrée pour tous ne doit pas nous faire perdre la vigilance nécessaire face au virus. Plus que jamais, les gestes barrières et mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Alors, je vous souhaite une très belle rentrée !

Avec mes sentiments dévoués.

Véronique SEYCHELLES

Maire de Doissin

## - Résultat du second tour des élections du 28/06/2020

Emilie DURAND élue avec 101 voix sur 115 bulletins exprimés.

## - 3 Juillet 2020 installation du nouveau conseil municipal



(Crédit Photo : Marie Laure Tena - Correspondante du Dauphiné)

Maire : Véronique SEYCHELLES

- 1er adjoint : Cécile CARLIER, chargée des affaires sociales et scolaires
- 2ème adjoint : Romain MERMET, chargé de l'Urbanisme
- 3ème adjoint : Catherine PONCET, chargée de la communication, et de l'évènementiel.
- 4ème adjoint : Michaël MOLLARD, chargé de la Voirie et des bâtiments communaux

### Tableau des commissions

FINANCES DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	URBANISME AMÉNAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE	BÂTIMENTS VOIRIE DÉCHETS EAU ET ASSAINISSEMENT	SCOLAIRE PETITE ENFANCE JEUNESSE SOCIAL SERVICE AU PUBLIC	COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL ENVIRONNEMENT CULTURE SPORT
Véronique SEYCHELLES	Romain MERMET	Michaël MOLLARD	Cécile CARLIER	Catherine PONCET <i>référente Clin d'Œil</i>
Blandine TORRICELLI	Matthieu DURAND	Martial BOUVARD	Laure MENTEUX	Alicia MARCADEUX <i>référente Ambroisie</i>
Martial BOUVARD	Emilie DURAND	Patrick BERTHON	Paulette GUILLOUD <i>référente Bibliothèque Robert Richard</i>	Thomas FUZIER
Evan BILLON	Martial BOUVARD		Evan BILLON	Blandine TORRICELLI
			Patrick BERTHON	

## 2°) Etat-Civil

### Naissances

- Léa CHABOUD **20/10/2019**
- Lorenzo GEORGE **09/11/2019**
- Naya BACHARD **28/11/2019**
- Nolan HUGONNARD **26/02/2020**
- Ashley BARRÉ **21/05/2020**
- Eren BILIR **13/06/2020**
- Maylie GUILLAUD **16/07/2020**
- Léonie SOLNON **06/08/2020**

Bienvenue et Félicitations aux heureux parents.



### PACS

- Mme Sabrina POTTIER et M. Alexandre BUFFET **11/01/2020**
- Mme Evgeniia POPOVA et M. Emmanuel POMARÉ **15/02/2020**
- Mme Marion ANNEQUIN et M. Cyprien DURAND-GARDIAN **29/05/2020**
- Mme Maï-Thy DEGORE et M. Christophe REY **03/08/2020**



## Décès

- Simone ARPIN née CALLOUD **11/10/2019**
- Michelle MILLON née RIVAL **26/12/2019**
- André BONVALLET **26/05/2020**
- Léon WASSON **10/06/2020**

Le conseil municipal présente ses condoléances aux familles endeuillées.

## 3°) Le COVID est toujours là : nouvelle distribution de masques en septembre

### Une nouvelle distribution de masques est prévue à la mairie sur le système du drive !

Deux dates sont prévues :

- le **vendredi 4 septembre de 18H à 20H**
- et le **samedi 5 de 10H à 12H**

Merci d'amener un stylo.

Les personnes qui ne peuvent se déplacer pourront :

- Soit donner une procuration à une personne de leur choix



*Sur papier libre indiquez : NOM, Prénom, adresse, donne procuration à NOM prénom pour retirer X masques (1 par personne vivant au foyer) Date et signature*

- Soit téléphoner à Véronique Seychelles, maire.

#### Rappel de la réglementation à ce jour :

- port du masque dans les lieux publics clos pour les personnes de plus de 11 ans à l'occasion de rassemblements d'ampleur dans le département de l'Isère. Exemple : 16ème étape *La Tour du Pin/Villard de Lans* le 15/09. Liste des rassemblements sur le site de Doissin.
- tout rassemblement sur la voie publique de plus de dix personnes doit faire l'objet d'une demande motivée que la mairie devra adresser au préfet.

## 4°) Compteur Linky

Enedis propose de tenir une permanence en mairie **le vendredi 18 septembre de 16 à 19h pour répondre à vos questions.**

Il faut s'inscrire sur un créneau en appelant la mairie ou lui envoyant un email.

## 5°) Ecole

Cette très bizarre année scolaire 2019/2020 s'est terminée.

Un binôme efficace s'était très vite mis en place entre notre directrice et madame Le Maire afin de **prendre en compte le protocole sanitaire et son évolution** tout au long de cette période difficile pour tous.

La municipalité remercie **les enseignantes pour le fabuleux travail fourni**. Elles ont su concilier travail à distance puis en présentiel, en maintenant toujours le lien rassurant avec leurs élèves, avec les familles et avec les élus. Nous remercions aussi les employés communaux, pour leur implication dans la mise en place des mesures sanitaires tout en alternant télé travail et présence sur les lieux école, mairie, commune.



Après des vacances bien méritées, la rentrée se fera en septembre, probablement toujours avec les gestes-barrières et mesures de distanciation sociale.

Une réunion mairie/école est prévue le 31 août avec tous les agents.

### À la cantine et à la garderie

Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes. Nous suivrons les mêmes règles que celles mises en place à l'école en ce qui concerne le protocole sanitaire et dans la cour de récréation.

### Vous trouverez ci dessous les éléments transmis par notre directrice

Tous les élèves reprendront la classe le premier septembre. Un nouveau protocole sanitaire allégé est mis en place.

Il conviendra de limiter les attroupements devant l'école et à ce titre, l'accueil des élèves se fera au portail en respectant les distanciations sociales. ( De même pour les sorties de classes)

- Classe de PS/MS : au grand portail près de la salle de motricité
- GS/CP et CE1/CE2 : au portail habituel
- CM1/CM2 : au portail direction

Les enseignantes porteront un masque. Les élèves n'en porteront pas.

Le lavage des mains sera maintenu à chaque changement de lieux. Les locaux seront désinfectés une fois par jour et aéré à chaque récréation.

Dans la cour de récréation : L'accès aux espaces et jeux collectifs ainsi qu'aux bancs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe est également permise : ballons, etc.

## 6°) Personnel communal

Mairie a été sollicitée par Mlle SARAH DURAND pour un stage, elle donc venir effectuer son stage non rémunéré à la Cantine et la Garderie du 31/08/2020 au 15/03/2021.

Elus et personnel communal feront connaissance le lundi 31 août 2020.



La  
va

## 7°) MONGEVILLE

La régisseuse de France Télévisions nous a informés que le tournage de l'épisode de **MONGEVILLE**, commencé à Doissin chez Sfate et Combier, interrompu par le Covid-19, avait repris et était à présent terminé. Nous serons prévenus de la date de diffusion sur France 3.



## 8°) Travaux - Bâtiments - Voirie

### Arrêts de bus scolaire

La commune a engagé une réflexion avec le Département qui a la compétence transports scolaires sur la cohérence du ramassage scolaire, concernant les points d'arrêts des bus. En effet, le nombre d'enfants évolue et évoluera encore dans les prochaines années sur certaines zones de la commune.

#### 1- Secteur : chemin du gaz

Dès la rentrée de septembre, **un nouvel arrêt de bus voit le jour Route de Montrevel** grâce au travail de Mme BRAEUNIG, référente des transports au Département de l'Isère.

Cet arrêt est possible rapidement car la ligne de bus est déjà existante.

#### Rappel des horaires des arrêts de bus à Doissin

Point d'arrêt	Heure		
LE GAZ	07:15		07:56
PLACE DU TRIEVE	07:16		07:58
CARREFOUR DE BOUIS	07:18	07:59	

Point d'arrêt	Heure			
CARREFOUR DE BOUIS	12:42	13:17	16:31	17:57
PLACE DU TRIEVE	12:44	13:18	16:33	17:59
LE GAZ	12:45	13:19	16:34	18:00

Un point a été réalisé avec le département le mercredi 19 août afin de définir les emplacements du marquage au sol de l'arrêt de bus et du passage piéton qui ont été réalisés (la signalétique sera renforcée très prochainement).

Prise des enfants



Dépose des enfants

## 2- Secteur : les Rabataux

Une étude est en cours afin d'étudier la possibilité d'implanter un arrêt de bus sur le secteur des Rabataux.

Cet arrêt est plus difficile à mettre en place par le département car aucune ligne de transport ne passe dans cette zone, nous ferons le maximum pour que cet arrêt voie le jour et vous tiendrons informés de l'évolution de la réflexion.

## 3- Secteur : route du Rousset

Pour le marquage de la RD 51 K route du Rousset, ça ne sera pas avant une semaine car l'entreprise doit procéder à un balayage aspiration des gravillons avant.

## **L'abribus du chemin d'Eynoud**

Après la cession à titre gratuit du terrain par Monsieur Barbier que la municipalité remercie, permettant ainsi la réalisation d'une dalle par l'entreprise GARNIER, l'abri bus a été monté le mercredi 19 août avec l'aide des élus Romain MERMET et Matthieu DURAND et d'un bénévole Richard SEYCHELLES.



## **Plan école**

L'agence ATROIS a été choisie pour effectuer un diagnostic de l'école concernant la rénovation énergétique et structurelle (et oui notre groupe scolaire a déjà 20 ans !).

Ces bilans, thermique, économique, environnemental, permettront de planifier des travaux selon les priorités, dans différents domaines : économies d'énergie (chauffage, eau, électricité,...).

Le rendu est prévu mi-septembre.

## 9°) Associations

Chaque association décidera des suites à donner aux différentes manifestations habituelles en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des protocoles à mettre en place.

Le Comité des Fêtes a décidé, la mort dans l'âme d'annuler le **repas boudins** du 3 octobre. Par conséquent, il n'y aura **pas de foire** non plus, **ni de buvette des Conscrits**. Ceux-ci sont contraints d'annuler la **vogue des 10 et 11 octobre**.



### Nos conscrits des classes 2002-2003

- **Présidente** Anaïs CAILLAT
- **Trésorier** Paul BLANC
- **Secrétaire** Nathan MERMET

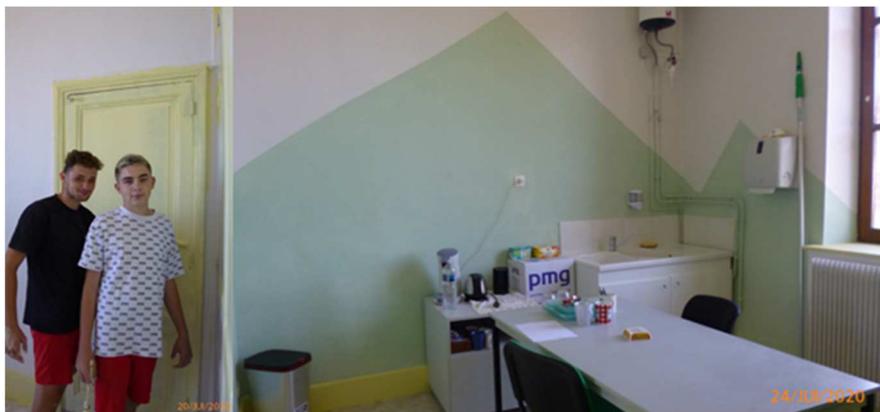
Ils étaient 26 en 2019 (3 années confondues!). Ils ne savent pas encore combien rejoindront le groupe cette année.

Souhaitons-leur de bons moments malgré la situation sanitaire, et réservez-leur le meilleur accueil pour les manifestations qu'ils pourront mettre en place.



## 10°) Chantiers Jeunes

**Nathan MERMET** et **Vincent MARMONIER** sont venus repeindre la cuisine des employés communaux. Ils ont fait du très bon travail. Merci à eux et à **Martial Bouvard** de les avoir encadrés.



## 11°) Environnement

### Lutte contre l'ambroisie

Vous pouvez consulter **ce lien** <http://www.ambroisie.info/> qui vous donnera de nombreuses informations telles que :

- Lutter contre l'ambroisie
- Reconnaître cette plante
- La réglementation en vigueur avec cette plante

Ainsi que le site d'Air Rhône-Alpes à partir de ce lien [www.air-rhonealpes.fr](http://www.air-rhonealpes.fr) qui diffuse des indices polliniques prévisionnels et territorialisés.



Il existe une application à télécharger sur smartphone pour signaler la présence de cette plante allergisante. [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr).

Il est indispensable d'arracher les plants dès qu'ils sont identifiés, afin d'éradiquer cette plante invasive.

### Déclaration de ruchers

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur dès la première colonie d'abeilles détenue. Cette déclaration doit être faite **entre le 1er septembre et le 31 décembre de chaque année**.



Pour plus d'informations, consulter le site [doissin.fr](http://doissin.fr).

## 12°) Incivilités

Nous avons dernièrement constaté des dépôts de sacs de vêtements devant le conteneur. Ceux-ci étaient déchirés et vraiment inesthétiques. **Si le conteneur est plein, merci de garder vos sacs jusqu'à ce que le conteneur soit vidé.**



Ces derniers jours de nouvelles dégradations ont eu lieu sur le panneau et la poubelle dans le quartier du Luthau.



### Nuisances sonores

Les bruits de voisinage sont de loin ceux qui affectent le plus gravement la vie quotidienne. Le bruit est en effet considéré comme une nuisance rédhitoire par près de 90% des français !

L'utilisation d'appareils tels que tondeuse à gazon ou autres engins de tonte, tronçonneuses et plus généralement d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore **est réglementée de la façon suivante** :

- 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 tous les jours ouvrables.
- 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis.
- 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Au-delà du caractère réglementaire, nous en appelons à la responsabilité et au civisme de chacun. Nous ne vivons pas les uns à côté des autres, nous partageons le même espace de vie.



### Divagation des chiens et chats

Nous vous rappelons que la divagation des chiens et des chats est strictement interdite.

La commune a signé une convention d'enlèvement et prise en charge des chiens et chats errants avec la SECPA.

**Le référent de la commune est : M. Vincent GINET**

Nous remercions **Didier Annequin** pour son aide durant toutes ces années.

Si vous avez besoin de ses services, voici le numéro à joindre : 06 37 25 15 75.

La commune dispose d'un lecteur de puces électroniques, afin d'identifier les animaux trouvés s'ils sont pucés et de retrouver leurs propriétaires.



Le conseil municipal vous souhaite une bonne rentrée



## Nos contacts :

- MAIRIE **téléphone** : 04 74 92 33 66 **email** : [mairie.doissin@wanadoo.fr](mailto:mairie.doissin@wanadoo.fr)
- Véronique SEYCHELLES **téléphone** : 06 37 25 15 75  
**email** : [veronique.seychelles.doissin@gmail.com](mailto:veronique.seychelles.doissin@gmail.com)
- Groupe Facebook : "Si tu es de Doissin.."

